

Consultant fonctionnel PLM

RNCP38592 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	200
Formacode(s)	31606
Code(s) ROME	M1806
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	09/02/2024
Date d'échéance	09/02/2029

Certificateur(s)

CCIT DE L ALLIER · SIRET : 13002286600011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Comme le définit l'APEC, le Product Lifecycle Management, autrement dit le PLM, consiste à agréger au sein d'une plateforme collaborative l'ensemble des données et processus (fichiers CAO, spécifications techniques et fonctionnelles, documentation, catalogues, planning, support client...) relatifs à chaque étape de la vie d'un produit, à savoir, principalement : la recherche, les études, la conception, le marketing, l'industrialisation, la fabrication, le support et la maintenance.

La centralisation des données sur une plateforme commune et unique permet aux utilisateurs de disposer d'une vue d'ensemble d'un projet et de découpler les processus. Cela a pour objectif d'accélérer les phases de design, de prévoir et d'anticiper les chaînes de validation, de faire évoluer les produits connectés au gré de leurs usages ou encore de réduire les aléas de fabrication.

In fine, le PLM répond à l'enjeu d'optimisation des coûts de conception, de production et de maintenance des entreprises grâce au suivi du cycle de vie des produits, tout en améliorant les processus de communication et en favorisant ainsi la collaboration entre les différentes entités.

Quel que soit le secteur d'activité, tout produit a un cycle de vie propre, associé à une masse considérable d'informations. Aussi, des solutions PLM se développent dans de multiples secteurs industriels, que ce soit pour organiser la gestion de formules ou recettes dans la chimie ou l'agroalimentaire, pour gérer les obligations réglementaires dans l'industrie pharmaceutique, ou encore pour gérer l'ensemble des pièces et des composants de voitures ou d'avions dans les industries automobile et aéronautique. Le PLM devient ainsi incontournable pour nombre d'entreprises industrielles.

Le PLM entraîne des modifications sensibles dans les organisations du travail des entreprises. Il implique, en effet, davantage de collaboration entre les personnes d'un même service, entre les différents services d'une même entreprise et entre une entreprise et ses partenaires externes. Par conséquent, les différents métiers présents au sein des entreprises dites « utilisatrices » de solutions PLM (dont la plupart dans l'aéronautique, l'automobile, l'agroalimentaire, la mécanique ou encore la chimie) doivent désormais connaître les outils PLM et se les approprier, de façon à garantir l'actualisation de toutes les informations sur les produits et données de l'entreprise dans un référentiel unique.

Le consultant PLM, selon la définition de l'APEC, est un « intervenant dans le cadre de la gestion du cycle de vie des produits (ou PLM, Product Lifecycle Management) ; le consultant PLM assure la rédaction des spécifications fonctionnelles et techniques en vue du déploiement d'une solution logicielle pour le compte d'une entreprise cliente. ».

ACTIVITÉS VISÉES

- Etat des lieux et cadrage du besoin client dans un environnement PLM
- Conception de l'architecture de la solution PLM
- Pilotage de projet PLM et de digitalisation des processus
- Déploiement et maintien opérationnels des applications PLM dans une démarche de conduite du changement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser des entretiens avec les « métiers » après identification des parties intéressées du projet, par de la prise d'information à partir d'interviews et de workshops, en adaptant les échanges aux personnes en situation de handicap, pour déterminer le besoin de l'entreprise.
- Analyser et évaluer, à partir des résultats des entretiens réalisés avec les « métiers » et de la détermination du besoin de l'entreprise, la situation et le besoin de l'entreprise cliente afin de proposer à cette dernière une solution adaptée à ses contraintes.
- Identifier l'organisation et les contraintes humaines, financières, organisationnelles, techniques, environnementales, légales ou réglementaires et sécuritaires de l'entreprise inhérentes au cadrage du projet PLM, par l'utilisation des méthodes et outils appropriés (matrice SWOT, Issue based engineering, diagramme d'Ishikawa, méthode des 5W, grille de maturité des processus, ...) pour élaborer un plan de montée en charge réaliste.
- Modéliser les processus, en utilisant les méthodes et outils adaptés à l'entreprise (analyse stratégique, issue based engineering, Business Process Management (BPM), flow diagram, Swin Lane, RACI, SIPOC, Business Process Model and Notation (BPMN), VSM, étude de maturité, job description, UML...), pour traduire les besoins métier en exigences fonctionnelles et écrire un jeu d'exigences (méthode SMART).
- Analyser les processus et identifier des axes d'amélioration, en utilisant les méthodes et outils adaptés à l'entreprise (analyse stratégique, issue based engineering, Business Process Management (BPM), flow diagram, Swin Lane, RACI, SIPOC, Business Process Model and Notation (BPMN), VSM, étude de maturité, job description...), pour définir les axes de transformation digitale et mieux comprendre les exigences de l'entreprise.
- Réaliser une analyse fonctionnelle du besoin de l'entreprise, par la méthode et les outils adaptés à l'entreprise (Méthodes APTE, FAST, « bête à cornes », diagramme pieuvre, ...), pour spécifier la solution PLM à adapter, en prenant en compte les contraintes légales et réglementaires, les politiques de cybersécurité, le RGPD et les situations de handicap tout en visant la sobriété des usages numériques pour limiter l'impact environnemental de la solution PLM.
- Analyser les enjeux des « métiers » (bureau d'études, méthodes, fabrication, commercial, maintenance...) et les sources d'économie par le calcul du retour sur investissement (ROI) et par une étude d'impact, pour définir le périmètre du projet, estimer son coût et son impact (environnemental, humain, sociétal, économique, organisationnel...).
- Choisir une solution PLM adaptée au contexte de l'entreprise par la méthode de benchmarking, après rédaction du cahier des charges fonctionnel (CCF) du projet PLM, par l'application des étapes de la méthode de rédaction d'un cahier des charges fonctionnel.
- Gérer la configuration d'une solution PLM, par l'application des procédures fournies par l'éditeur de la solution choisie, l'application du standard CMMI et des normes internationales et/ou nationales, la prise en compte de l'accessibilité de la solution pour les personnes en situation de handicap via un environnement numérique inclusif, et de l'objectif de sobriété numérique, pour préparer son installation sur les équipements numériques de l'entreprise.
- Créer la nomenclature industrielle (EBOM, xBOMs, mBOMs), après paramétrage de la solution PLM, par l'application des méthodes d'analyse et de design des processus et des storyboards de l'éditeur pour exécuter des processus et définir les méthodes de travail.
- Intégrer la solution PLM dans un environnement digital, après élaboration de la documentation technico-fonctionnelle, sur support numérique de préférence, en prenant en compte les exigences réglementaires en matière de cybersécurité et d'accessibilité des contenus pour les personnes en situation de handicap, pour assurer la continuité digitale.
- Interfacer les outils digitaux de l'entreprise (Industrie 4.0) pour assurer la continuité digitale, après réalisation des tests d'acceptation (tests finaux), en appliquant les méthodes d'intégration PLM à l'appui des outils collaboratifs dédiés.
- Définir des plans et scénarios de tests de validation de la solution PLM en construisant un POC (étude de faisabilité), en communiquant sur ses résultats, tout en veillant à son accessibilité pour les personnes en situation de handicap via l'utilisation d'outils numériques adaptés, pour identifier les fonctions à paramétrer des fonctions à

customiser.

- Tester les capacités fonctionnelles de la solution PLM avec les key users (utilisateurs clé) en validant le POC (étude de faisabilité), en situation réelle afin d'assurer son fonctionnement.
- Concevoir l'architecture PLM, après analyse des diagrammes d'activité et des flux de données, par l'application de la méthode de l'architecture à 4 couches, de l'architecture maître-esclave, de l'application du standard CMMI et des normes internationales et/ou nationales, pour définir ses différents composants et les interfaces nécessaires.
- Réaliser un benchmarking de la stratégie d'urbanisation PLM à adopter, après la conception de l'architecture fonctionnelle, en appliquant la méthode dédiée et en réalisant une analyse budgétaire (coûts et gains), pour simplifier le système d'information (IS), réduire les interfaces et faciliter les évolutions.
- Structurer les étapes du projet PLM à partir de l'établissement d'un WBS (structure de découpage d'un projet), après définition des modalités de mise en œuvre du projet, sous la forme d'ateliers dédiés avec les parties intéressées et les différents propriétaires de processus, en adaptant les échanges aux personnes en situation de handicap pour organiser le projet.
- Etablir le planning de déploiement du projet après élaboration d'une roadmap (feuille de route), par la définition d'objectifs SMART et l'application des méthodes de planification, pour assurer le suivi du projet et sa réalisation dans les délais.
- Piloter le projet PLM avec l'équipe projet (sponsor team) pour garantir l'atteinte des objectifs visés en assurant, à chaque étape, le contrôle et le suivi de sa réalisation et la conformité à la réglementation applicable, aux normes informatiques et aux exigences de sécurité, en appliquant des méthodes et outils de gestion de projet et en communiquant sur l'impact du changement induit par le projet (objectifs visés et progression de la vision à long terme de l'organisation).
- Réaliser un bilan du projet PLM après son déploiement, par l'application des méthodes et outils de gestion de projet, en communiquant sur ses succès selon des modalités accessibles aux personnes en situation de handicap par l'utilisation d'outils numériques adaptés, pour en améliorer le pilotage.
- Tester l'environnement cible, à partir de la création d'un jeu de données réelles et de la réalisation de tests finaux (UAT) avec les key users (utilisateurs clé) et les responsables méthodes, avant la mise en production et après configuration de la solution PLM, par l'application du plan d'acceptation et la mise en œuvre d'actions correctives, pour tester ensuite sur des données réelles.
- Migrer les données, après les tests finaux (UAT), par l'application des procédures dédiées, pour en récupérer l'historique et arrêter les anciennes applications.
- Former en continu en français et/ou en anglais les utilisateurs de la solution PLM, en concevant un programme et des supports de formation adaptés au public et aux objectifs, en appliquant des techniques de formation et en tenant compte des modalités accessibles aux personnes en situation de handicap, pour rendre les utilisateurs capables de l'utiliser.
- Déployer la culture et la conduite du changement par une méthodologie spécifique par étape, en mobilisant les utilisateurs via l'application des nouvelles procédures induites par la solution PLM, en tenant compte des situations de handicap et en anticipant les risques psychosociaux, afin de susciter leur adhésion et favoriser l'utilisation de la solution PLM dans le respect des nouvelles procédures induites.
- Etablir un protocole de résolution de conflits entre les propriétaires des processus en appliquant une méthode de gestion des conflits, pour arbitrer les résultats des changements de processus proposés, déterminer les mesures à prendre en cas de retard du projet ou décider de la gestion de la gouvernance.
- Mesurer l'efficacité de la solution PLM (ROI), après son déploiement, en définissant les indicateurs de performance et les moyens de mesure, par l'organisation de démonstrations (cas test de performance, simulation d'un plan de montée en charge...), pour évaluer l'écart entre le modèle à atteindre et les processus existants et faciliter la mise en place d'une démarche d'amélioration des processus.
- Déployer une dynamique d'amélioration continue en utilisant les outils de suivi des incidents et en impliquant toutes les parties prenantes par l'application des méthodes et outils de résolution de problèmes et de modèles de référence tels que l'ISO 9001, CMMI et ITIL, pour améliorer l'ensemble des processus de l'entreprise (réduction des dysfonctionnements et des insatisfactions des utilisateurs, maîtrise des risques).
- Mettre en place les interfaces de support continu des besoins techniques des utilisateurs après le déploiement en production, par l'application de l'IGI 1300 et des standards ITIL, et selon des modalités accessibles aux personnes en situation de handicap via l'utilisation d'outils numériques adaptés, pour garantir un bon niveau de service, par l'élaboration des SLA (accords de niveau de service) pour tous les niveaux de support.
- Etablir un plan de maintenance de la solution PLM (corrective, évolutive, « upgrades »), en tenant compte du plan de maintenance des autres applications en interface avec la solution PLM ainsi que de la réglementation applicable,

pour continuer d'améliorer les processus.

- Réaliser la montée de version de la solution PLM, après élaboration d'un plan projet d'upgrade, à partir de la roadmap de l'éditeur et l'analyse des apports et impacts pour les « métiers », tout en tenant compte des objectifs en matière de sobriété des usages numériques, afin de changer de version de référence et de répondre à l'évolution des besoins de l'entreprise utilisatrice.

Blocs de compétences

RNCP38592BC01 — Etat des lieux et cadrage du besoin client dans un environnement PLM

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des entretiens avec les « métiers » après identification des parties intéressées du projet, par de la prise d'information à partir d'interviews et de workshops, en adaptant les échanges aux personnes en situation de handicap, pour déterminer le besoin de l'entreprise.
- Analyser et évaluer, à partir des résultats des entretiens réalisés avec les « métiers » et de la détermination du besoin de l'entreprise, la situation et le besoin de l'entreprise cliente afin de proposer à cette dernière une solution adaptée à ses contraintes.
- Identifier l'organisation et les contraintes humaines, financières, organisationnelles, techniques, environnementales, légales ou réglementaires et sécuritaires de l'entreprise inhérentes au cadrage du projet PLM, par l'utilisation des méthodes et outils appropriés (matrice SWOT, Issue based engineering, diagramme d'Ishikawa, méthode des 5W, grille de maturité des processus, ...) pour élaborer un plan de montée en charge réaliste.
- Modéliser les processus, en utilisant les méthodes et outils adaptés à l'entreprise (analyse stratégique, issue based engineering, Business Process Management (BPM), flow diagram, Swin Lane, RACI, SIPOC, Business Process Model and Notation (BPMN), VSM, étude de maturité, job description, UML...), pour traduire les besoins métier en exigences fonctionnelles et écrire un jeu d'exigences (méthode SMART).
- Analyser les processus et identifier des axes d'amélioration, en utilisant les méthodes et outils adaptés à l'entreprise (analyse stratégique, issue based engineering, Business Process Management (BPM), flow diagram, Swin Lane, RACI, SIPOC, Business Process Model and Notation (BPMN), VSM, étude de maturité, job description...), pour définir les axes de transformation digitale et mieux comprendre les exigences de l'entreprise.
- Réaliser une analyse fonctionnelle du besoin de l'entreprise, par la méthode et les outils adaptés

à l'entreprise (Méthodes APTE, FAST, « bête à cornes », diagramme pieuvre, ...), pour spécifier la solution PLM à adapter, en prenant en compte les contraintes légales et réglementaires, les politiques de cybersécurité, le RGPD et les situations de handicap tout en visant la sobriété des usages numériques pour limiter l'impact environnemental de la solution PLM.

- Analyser les enjeux des « métiers » (bureau d'études, méthodes, fabrication, commercial, maintenance...) et les sources d'économie par le calcul du retour sur investissement (ROI) et par une étude d'impact, pour définir le périmètre du projet, estimer son coût et son impact (environnemental, humain, sociétal, économique, organisationnel...).
- Choisir une solution PLM adaptée au contexte de l'entreprise par la méthode de benchmarking, après rédaction du cahier des charges fonctionnel (CCF) du projet PLM, par l'application des étapes de la méthode de rédaction d'un cahier des charges fonctionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1/Mise en situation professionnelle reconstituée : "Recueil et analyse du besoin client dans le cadre d'un projet PLM" En qualité de consultant fonctionnel PLM d'une entreprise donnée, le candidat doit analyser individuellement la situation et le besoin de l'entreprise puis il doit concevoir individuellement un questionnaire de cadrage, sous le format de son choix, qu'il devra utiliser pour mener son interview dans le cadre d'un workshop.

Une fois le questionnaire conçu, le candidat doit réaliser des entretiens à l'appui d'une mission de cadrage sous un format de workshop (atelier collaboratif) et auprès d'un groupe de pairs représentant les différents métiers concernés par le projet (au choix : bureau d'études, méthodes, fabrication, commercial, maintenance...).

A l'issue du workshop, il doit produire individuellement un support, sous le format de son choix, qui décrit le besoin client et les méthodes et outils choisis pour son identification.

2/Etude-projet 1 : "Vers le choix de la solution PLM par les analyses stratégiques, des processus et fonctionnelle "

Le candidat doit mener individuellement une étude-projet constituée de 4 actions, à partir du cas d'une entreprise

donnée, d'annexes documentées et d'un travail de recherche.

? Action 1 : "Analyse stratégique et note de cadrage"

Le candidat doit réaliser une analyse stratégique et, à partir de cette analyse, produire, sous le format de son choix, une note de cadrage présentant :

- les enjeux stratégiques ;
- l'organisation ;
- l'ensemble des contraintes inhérentes ;
- la liste des acteurs du client à mobiliser pour cadrer le projet PLM ;
- l'analyse de risques de l'entreprise à l'appui d'une matrice SWOT ;
- la description des méthodes et outils utilisés pour mener l'analyse stratégique.

? Action 2 : "Analyse des processus"

Le candidat doit réaliser une analyse des processus de l'entreprise et, à partir de cette analyse, il doit produire, sous le format de son choix :

- la description des processus-clés de l'entreprise et de leur répartition sur l'architecture PLM ciblée ;
- l'identification des axes d'amélioration des processus-clés et de transformation digitale ;
- la description des méthodes et outils utilisés pour mener l'analyse des processus.

? Action 3 : "Analyse fonctionnelle "

Le candidat doit réaliser une analyse fonctionnelle du besoin d'une entreprise et, à partir de cette analyse, il doit produire, sous le format de son choix, des documents d'exigences métiers (BRD) sur des activités ciblées de l'entreprise (C.7) ainsi que l'évaluation des sources d'économie (ROI) ;

? Action 4 : "Choix de la solution PLM"

Le candidat doit rédiger le cahier des charges fonctionnel (CCF) du projet PLM, et le formaliser, sous le format de son choix, avec un document complémentaire décrivant les critères de sélection de la solution PLM choisie pour répondre aux besoins de l'entreprise.

RNCP38592BC02 — Conception de l'architecture de la solution PLM

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer la configuration d'une solution PLM, par l'application des procédures fournies par l'éditeur de la solution choisie, l'application du standard CMMI et des normes internationales et/ou nationales, la prise en compte de l'accessibilité de la solution pour les personnes en situation de handicap via un environnement numérique inclusif, et de l'objectif de sobriété numérique, pour préparer son installation sur les équipements numériques de l'entreprise.
- Créer la nomenclature industrielle (EBOM, xBOMs, mBOMs), après paramétrage de la solution PLM, par l'application des méthodes d'analyse et de design des processus et des storyboards de l'éditeur pour exécuter des processus et définir les méthodes de travail.
- Intégrer la solution PLM dans un environnement digital, après élaboration de la documentation technico-fonctionnelle, sur support numérique de préférence, en prenant en compte les exigences réglementaires en matière de cybersécurité et d'accessibilité des contenus pour les personnes en situation de handicap, pour assurer la continuité digitale.
- Interfacer les outils digitaux de l'entreprise (Industrie 4.0) pour assurer la continuité digitale, après réalisation des tests d'acceptation (tests finaux), en appliquant les méthodes d'intégration PLM à l'appui des outils collaboratifs dédiés.
- Définir des plans et scénarios de tests de validation de la solution PLM en construisant un POC (étude de faisabilité), en communiquant sur ses résultats, tout en veillant à son accessibilité pour les personnes en situation de handicap via l'utilisation d'outils numériques adaptés, pour identifier les fonctions à paramétrer des fonctions à customiser.
- Tester les capacités fonctionnelles de la solution PLM avec les key users (utilisateurs clé) en validant le POC (étude de faisabilité), en situation réelle afin d'assurer son fonctionnement.
- Concevoir l'architecture PLM, après analyse des diagrammes d'activité et des flux de données, par l'application de la méthode de l'architecture à 4 couches, de l'architecture maître-esclave, de l'application du standard CMMI et des normes internationales et/ou nationales, pour définir ses différents composants et les interfaces nécessaires.
- Réaliser un benchmarking de la stratégie d'urbanisation PLM à adopter, après la conception de l'architecture fonctionnelle, en appliquant la méthode dédiée et en réalisant une analyse budgétaire (coûts et gains), pour simplifier le système d'information (IS), réduire les interfaces et faciliter les évolutions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1/Mise en situation professionnelle à l'appui de plateformes éducatives : "Test, préparation et lancement d'une

solution PLM"

Le candidat doit se mettre en situation professionnelle de Consultant fonctionnel, sur la base d'un cas d'entreprise et d'une procédure éditeur qui lui sont donnés et à l'appui de plateformes éducatives, pour mener 2 actions liées au lancement d'une solution PLM.

? Action 1 : "Gestion de configuration et nomenclature industrielle"

A l'appui d'une plateforme éducative d'une solution PLM, le candidat doit mettre en œuvre individuellement les principes de gestion de configuration (C.9) en créant une nomenclature industrielle (EBOM, xBOMs, mBOMs (Nomenclature industrielle de référence du produit)) sous le format de son choix.

2/Etude de cas : "Intégration de la solution PLM dans un environnement digital"

Sur la base d'un cas d'entreprise qui lui est donné, le candidat doit :

- concevoir une documentation technico-fonctionnelle ;
- produire un document, sous le format de son choix, présentant une stratégie d'interface des outils digitaux permettant d'assurer la continuité numérique de l'entreprise et décrivant les méthodes et outils utilisés.

3/Mise en situation professionnelle à l'appui de plateformes éducatives : "Test, préparation et lancement d'une solution PLM"

Le candidat doit se mettre en situation professionnelle de Consultant fonctionnel, sur la base d'un cas d'entreprise et d'une procédure éditeur qui lui est donné et à l'appui de plateformes éducatives, pour mener 2 actions liées au lancement d'une solution PLM.

? Action 2 : "Réalisation de Tests et POC"

A l'appui d'une plateforme éducative d'une solution PLM, le candidat doit définir les plans et scénarios de tests à couvrir à l'appui d'un POC, sous le format de son choix.

Puis le candidat doit réaliser un POC et démontrer la faisabilité de la solution PLM envisagée dans le cadre d'une restitution orale à l'appui d'un support sous format diaporama

4/Etude de cas : "Conception d'une architecture PLM adaptée"

Sur la base d'un cas d'entreprise qui lui est donné, le candidat doit :

- concevoir l'architecture PLM donnée et la produire sous le format de son choix ;
- produire un document qui décrit la stratégie d'urbanisation qu'il choisit d'adopter, son analyse budgétaire et les méthodes et outils utilisés, sous le format de son choix.

RNCP38592BC03 — Pilotage de projet PLM et de digitalisation des processus

LISTE DE COMPÉTENCES

- Structurer les étapes du projet PLM à partir de l'établissement d'un WBS (structure de découpage d'un projet), après définition des modalités de mise en œuvre du projet, sous la forme d'ateliers dédiés avec les parties intéressées et les différents propriétaires de processus, en adaptant les échanges aux personnes en situation de handicap pour organiser le projet.
- Etablir le planning de déploiement du projet après élaboration d'une roadmap (feuille de route), par la définition d'objectifs SMART et l'application des méthodes de planification, pour assurer le suivi du projet et sa réalisation dans les délais.
- Piloter le projet PLM avec l'équipe projet (sponsor team) pour garantir l'atteinte des objectifs visés en assurant, à chaque étape, le contrôle et le suivi de sa réalisation et la conformité à la réglementation applicable, aux normes informatiques et aux exigences de sécurité, en appliquant des méthodes et outils de gestion de projet et en communiquant sur l'impact du changement induit par le projet (objectifs visés et progression de la vision à long terme de l'organisation).
- Réaliser un bilan du projet PLM après son déploiement, par l'application des méthodes et outils de gestion de projet, en communiquant sur ses succès selon des modalités accessibles aux personnes en situation de handicap par l'utilisation d'outils numériques adaptés, pour en améliorer le pilotage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1/Etude de cas : "Planification du projet PLM"

Sur la base d'un cas d'entreprise qui lui est donné, le candidat doit planifier un projet PLM et produire, sous le format de son choix, un document de présentation des modalités de mise en œuvre du projet contenant la WBS (structure de découpage d'un projet) et la proposition de roadmap et de planning prévisionnel.

2/Mise en situation

professionnelle

réelle : "Pilotage de projet citoyen"

Le candidat doit mener en équipe

un projet de type action citoyenne.

A l'issue du projet, le candidat doit élaborer individuellement, sous un format de son choix, un document de bilan du projet qui décrit :

- la réglementation et les normes applicables au projet,
- la méthode et les outils de gestion de projet utilisés,
- son impact sur la cible visée,
- les axes d'amélioration du projet,
- les moyens de communication sur sa mise en œuvre.

RNCP38592BC04 — Déploiement et maintien opérationnels des applications PLM dans une démarche de conduite du changement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Tester l'environnement cible, à partir de la création d'un jeu de données réelles et de la réalisation de tests finaux (UAT) avec les key users (utilisateurs clé) et les responsables méthodes, avant la mise en production et après configuration de la solution PLM, par l'application du plan d'acceptation et la mise en œuvre d'actions correctives, pour tester ensuite sur des données réelles.
- Migrer les données, après les tests finaux (UAT), par l'application des procédures dédiées, pour en récupérer l'historique et arrêter les anciennes applications.
- Former en continu en français et/ou en anglais les utilisateurs de la solution PLM, en concevant un programme et des supports de formation adaptés au public et aux objectifs, en appliquant des techniques de formation et en tenant compte des modalités accessibles aux personnes en situation de handicap, pour rendre les utilisateurs capables de l'utiliser.
- Déployer la culture et la conduite du changement par une méthodologie spécifique par étape, en mobilisant les utilisateurs via l'application des nouvelles procédures induites par la solution PLM, en tenant compte des situations de handicap et en anticipant les risques psychosociaux, afin de susciter leur adhésion et favoriser l'utilisation de la solution PLM dans le respect des nouvelles procédures induites.
- Etablir un protocole de résolution de conflits entre les propriétaires des processus en appliquant une méthode de gestion des conflits, pour arbitrer les résultats des changements de processus proposés, déterminer les mesures à prendre en cas de retard du projet ou décider de la gestion de la gouvernance.
- Mesurer l'efficacité de la solution PLM (ROI), après son déploiement, en définissant les indicateurs de performance et les moyens de mesure, par l'organisation de démonstrations (cas test de performance, simulation d'un plan de montée en charge...), pour évaluer l'écart entre le modèle à atteindre et les processus existants et faciliter la mise en place d'une démarche d'amélioration des processus.
- Déployer une dynamique d'amélioration continue en utilisant les outils de suivi des incidents et en impliquant toutes les parties prenantes par l'application des méthodes et outils de résolution de problèmes et de modèles de référence tels que l'ISO 9001, CMMI et ITIL, pour améliorer l'ensemble des processus de l'entreprise (réduction des dysfonctionnements et des insatisfactions des utilisateurs, maîtrise des risques).
- Mettre en place les interfaces de support continu des besoins techniques des utilisateurs après le déploiement en production, par l'application de l'IGI 1300 et des standards ITIL, et selon des modalités accessibles aux personnes en situation de handicap via l'utilisation d'outils numériques adaptés, pour garantir un bon niveau de service, par l'élaboration des SLA (accords de niveau de service) pour tous les niveaux de support.
- Etablir un plan de maintenance de la solution PLM (corrective, évolutive, « upgrades »), en tenant compte du plan de maintenance des autres applications en interface avec la solution PLM ainsi que de la réglementation applicable, pour continuer d'améliorer les processus.
- Réaliser la montée de version de la solution PLM, après élaboration d'un plan projet d'upgrade, à partir de la roadmap de l'éditeur et l'analyse des apports et impacts pour les « métiers », tout en tenant compte des objectifs en matière de sobriété des usages numériques, afin de changer de version de référence et de répondre à l'évolution des besoins de l'entreprise utilisatrice.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1/Etude de cas : "Vers une migration des données CAO à partir d'un plan de déploiement opérationnel"

Sur la base d'un cas d'entreprise qui lui est donné, le candidat doit traiter individuellement la migration de données CAO et élaborer, sous un format choisi, un document qui présente la structure des données d'origine et cibles (jeu de données) et leurs procédures de migration et de vérification.

2/Etude-projet 2 : "Conduite du changement dans un environnement PLM"

Le candidat doit mener individuellement une étude-projet constituée de 4 actions, à partir du cas d'une entreprise

donnée, d'annexes documentées et d'un travail de recherche.

? Action 1 : "Formation interculturelle dans un contexte PLM"

En centre d'examen, le candidat doit tirer au sort la culture du public qu'il doit sensibiliser au PLM.

Ensuite, le candidat doit concevoir, en langue anglaise, un support de sensibilisation au PLM, sous format diaporama, adapté à la culture du public à sensibiliser.

Une fois le support conçu, le candidat doit sensibiliser oralement et en langue anglaise, un jury qui joue le rôle du public utilisateur de la solution PLM.

? Action 2 : "Plan de conduite du changement"

Le candidat doit concevoir individuellement un plan de conduite du changement, sous le format de son choix, et décrire la méthode utilisée.

? Action 3 : "Gestion des conflits entre les propriétaires des processus "

Le candidat doit produire individuellement un document écrit, sous le format de son choix, qui expose :

- le contexte du conflit et ses origines ;
- l'identification de ses causes ;
- les solutions de résolution de conflit qu'il préconise ;
- la méthode de gestion des conflits à utiliser.

? Action 4 : "Vers une dynamique d'amélioration continue"

Le candidat doit produire individuellement un document qui présente :

- une analyse d'indicateurs de performance et l'interprétation des résultats ;
- une évaluation de l'écart entre le modèle à atteindre et les processus existants ;
- la description des méthodes et outils de résolution de problème choisis ;
- un plan d'action d'amélioration continue ;
- les actions correctives et/ou préventives à mener selon les dysfonctionnements identifiés.

3/Etude de cas : « Gestion des évolutions de la solution PLM (Post go-live support)

Le candidat doit, sur la base d'un cas d'entreprise qui lui est donné, décrire les modalités de gestion des évolutions d'une solution PLM, sous le format de son choix, et notamment :

- la description des modalités de mise en place des interfaces de support continu des utilisateurs ;
- l'établissement d'un SLA (accord de niveau de service) pour un niveau de support donné ;
- l'établissement du plan de maintenance de la solution PLM donnée ;
- l'établissement du plan projet d'upgrade de version ;
- l'identification de la réglementation applicable.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le consultant fonctionnel PLM travaille principalement dans des entreprises industrielles, ou des entreprises conseil ou de biens et de services de tous secteurs d'activité.

La taille des entreprises est variable : grandes entreprises et multinationales, PME/PMI nationales et internationales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le consultant PLM, selon la définition de l'APEC, est un « intervenant dans le cadre de la gestion du cycle de vie des produits (ou PLM, Product Lifecycle Management) ; le consultant PLM assure la rédaction des spécifications fonctionnelles et techniques en vue du déploiement d'une solution logicielle pour le compte d'une entreprise cliente ».

Il peut recouvrir différents intitulés de postes en fonction de son lieu d'exercice et des missions qui lui sont confiées, tels que :

- Consultant PLM
- Consultant technique PLM
- Consultant CAO PLM
- Consultant fonctionnel des systèmes d'informations
- Consultant windchill
- Consultant teamcenter
- Ingénieur PLM
- Business analyst/ Business analyst project management
- Développeur analyste
- Industrie process consultant

- Ingénieur-expert en numérisation des systèmes et processus de production

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Même si le métier de consultant fonctionnel PLM n'est pas réglementé, les activités dans le domaine de l'industrie numérique doivent respecter un certain nombre d'exigences réglementaires.

Ainsi le professionnel devra tenir compte prioritairement des réglementations ci-dessous pour piloter un projet PLM :

- Juridique (loi n° 85-704 du 12 Juillet 1985) qui régit la maîtrise d'ouvrage par rapport à la maîtrise d'œuvre (MOA Public - MOE privée)
- RGPD pour les données personnelles (EUROPE)
- Les politiques de sécurité, cryptage des données pour lutter contre les cyber-attaques
- Application des standards ITIL afin de gérer les solutions PLM par des processus standards
- Application des principes de CMMI dans les métiers de la gestion de configuration
- Application des normes internationales et/ou nationales (NF EN ISO 10007, ATA 100, Military Standards) pour implémenter la gestion de configuration dans un outil PLM
- Application des standards UML pour modéliser les processus et data PLM
- Application des standards du cloud pour le design des solutions sur le cloud
- Application des standards internationaux en matière d'échange de données PLM entre mode entreprise étendue (IGES, STEP, XML ...)
- Application des règlements complémentaires suivants :
 - ITAR : Traffic in Arms Regulation/règlement américaine sur le trafic d'armes : ensemble de règlements du gouvernement américain servant à contrôler les importations et exportations des objets et services liés à la défense nationale.
 - EAR : Export Administration Regulations réglementation extraterritoriale de contrôle à l'exportation.
 - REACH : Enregistrement Evaluation et Autorisation des Produits Chimiques règlement de l'Union européenne adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.
 - DOA : Design Organization Approval agrément d'organisme de conception.
 - POA : Production Organization Approval agrément d'organisme de production.
 - IGI 1300 : Instruction Générale Interministérielle définit les exigences applicables à la gestion des informations et supports classifiés.

Les références juridiques et normatives sont intégrées dans les référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation car elles peuvent impacter les activités du consultant fonctionnel PLM.

Les références juridiques et normatives sont intégrées dans les référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation car elles peuvent impacter les activités du consultant fonctionnel PLM.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 115 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 758
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	0 %

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats doivent justifier d'une certification ou d'un diplôme de niveau 6 dans les domaines de l'informatique, de la gestion de projet et/ou de l'industrie.

Les candidats ne justifiant pas d'un niveau 6 doivent justifier au moins d'un niveau 5 associé à une expérience professionnelle d'au moins un an dans une fonction technique ou fonctionnelle dans ces mêmes domaines.

Les prérequis sont vérifiés par le chargé de recrutement et validés par le référent certification.

Si un candidat ne possède pas les prérequis nécessaires mais que son expérience professionnelle semble les satisfaire, il a la possibilité de déposer un dossier de candidature qui sera examiné par une commission réunissant la direction de l'académie du PLM et le chargé du recrutement des candidats, en vue d'une admission « exceptionnelle ».

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les conditions de présentation d'un candidat à la certification sont les suivantes :

- Avoir suivi avec assiduité au moins 80 % de la période de formation en présentiel et/ou en distanciel.
- Justifier d'une période d'application pratique en entreprise dans les métiers visés de 16 semaines minimum.
- S'être présenté à l'ensemble du dispositif de certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de 3 membres répartis comme suit :

- 2 professionnels en activité exerçant dans le métier visé par la certification ou ayant quitté leur activité depuis moins de 3 ans, externes à l'établissement dont le président du jury ;
- 1 représentant de l'établissement d'enseignement supérieur ;
- la parité femme/homme et employeurs/salariés est recherchée ;
- le nombre de professionnels est toujours majoritaire dans sa composition.

Un formateur n'est pas membre du jury de certification, il peut néanmoins être présent mais sans voix délibérative.

Les membres du jury de certification ne peuvent avoir de liens personnel ou professionnel avec un candidat.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 150 €
Selon la branche	8 000 € – 9 444 €
Prise en charge	Branches concernées
9 150 €	Valeur par défaut · 206 branches
9 444 €	CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films, CPNEF de l'audiovisuel
8 668 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
9 274 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 500 €	CPNEFP de la métallurgie
8 000 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	09/02/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	09/02/2029
Date de dernière délivrance possible	09/02/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	19	0	100 %	—
2021	13	0	91 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35260

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.academieplm.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38592/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	9 500 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.